

CONVOCACTION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DE LA FFE
EN VISIOCONFÉRENCE – samedi 5 décembre 2020

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Vous êtes invité(e) à participer à l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Fédération Française des Echecs qui se tiendra en visioconférence le samedi 5 décembre 2020.

10h00 : Ouverture de la salle de visioconférence

10h30 : Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- Prorogation du mandat du Comité Directeur jusqu'au 3 avril 2021 ou nomination d'un administrateur provisoire

12h00 : Clôture du vote

12h15 : Annonce des résultats du vote

12h30 : Fin de l'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale Extraordinaire est un moment clé, nécessaire dans la vie de notre organisation. J'espère de tout cœur votre participation.

Si malheureusement, vous ne pouviez pas ce jour-là vous joindre à nous, l'ouverture des votes en ligne aura lieu le vendredi 4 décembre 2020 à 10h00. Vous pourrez voter jusqu'à 12h00, le 5 décembre 2020.

Le lien pour la visioconférence vous sera envoyé prochainement ainsi que vos codes personnels pour voter qui vous seront adressés par Lumi Technologie.

Je vous adresse, cher(e) président(e), mes cordiales salutations.

Le Président de la Fédération Française des Échecs,
Bachar KOUATLY

